

## S'orienter dans sa vie professionnelle

**L'orientation se fait tout au long de la vie** et se poser des questions au cours de son parcours professionnel est tout à fait normal. Vous voulez approfondir vos connaissances, en acquérir de nouvelles, ou valider un diplôme/une certification ? Vous ressentez le besoin d'un changement au cours de votre carrière ?

**Si une de ces questions vous correspond, c'est le moment de faire un bilan sur vos acquis** afin de construire votre nouveau projet et de déterminer des objectifs à atteindre.

Des solutions existent pour vous aider :

- Le [passeport orientation formation](#) mis en ligne par Pôle emploi vous permet de **recenser toutes vos expériences** professionnelles, vos diplômes et formations ... et de faire le point. Il peut devenir **un support d'échange avec un conseiller par la suite**.
- [Mon compte activité](#) est le site du Compte personnel d'activité (CPA). Une fois votre compte créé et votre profil complété, **ce site vous permet de construire votre projet professionnel et d'être guidé dans sa mise en oeuvre**. Trois parties sont particulièrement utiles : un test de personnalité dans un contexte professionnel, le parcours pour recenser l'ensemble de vos formations et activités professionnelles et extra-professionnelles, un outil de suggestion des compétences et métiers à partir des éléments renseignés.
- Le [conseil en évolution professionnelle \(CEP\)](#) vous permet de bénéficier d'**un temps d'écoute et de recul sur votre parcours** professionnel ainsi que d'**un suivi par un référent** dans les différentes phases de construction de votre projet. C'est un service gratuit, ouvert à tous les actifs quel que soit leur statut. Il permet notamment de bénéficier d'un conseil en VAE en Auvergne-Rhône-Alpes pour évaluer la pertinence de votre projet de validation et le mettre en oeuvre.
- Si vous êtes salarié, le temps d'[entretien professionnel](#) peut également vous permettre de faire le point sur votre projet d'évolution professionnelle.
- Les **actions de formation bilan de construction de projet, dont les bilans de compétences**, existent également pour faire le point (vous pouvez les retrouver dans le [moteur de recherche formation](#) de ce site). Attention, ce sont des actions qui sont payantes mais qui peuvent être prises en charge.

Quoi qu'il en soit, pour faire le point sur votre parcours antérieur et construire la suite de votre parcours, vous pouvez solliciter l'appui d'un [professionnel de l'orientation](#) près de chez vous.